

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

## 1 Identification du produit et de la société

NOM du PRODUIT : DIAMOND NET

FOURNISSEUR : STARC Europe

Adresse : 210 route Nationale 6

F-69720 St Bonnet e Mûre

Téléphone : +33 (0) 4 72 93 33 04

Télécopie : +33 (0) 4 78 49 43 72

Courriel :contact@starc.fr

APPEL D'URGENCE : ORFILA : 01.45.42.59.59

## 2 Identification des dangers

PRINCIPAUX DANGERS

Effets néfastes sur la santé

Dangers physiques et chimiques

- Incendie ou explosion

: Légèrement irritant pour les yeux et la peau.

: Ne présente PAS de danger particulier d'incendie ou d'explosion.

Risques spécifiques : Ce produit n'est pas classé comme "préparation dangereuse" selon les critères CE.

Réactions dangereuses possibles avec certains produits chimiques (Voir liste des matières incompatibles au § 10:

"Stabilité-Réactivité").

- Autres dangers :

## 3 Composition / informations sur les composants

>> PREPARATION

Nature chimique Emulsion aqueuse légèrement anionique de:

Polyorganosiloxane [\*]

Composants contribuant aux dangers : néant.

Tridécyl(polyéthylèneoxy)éthanol (CAS : 24938-91-8) : < 5 % -

Autoclassification : Xn; R22 - Xi; R41 N° CE : 607-463-3 [\*]

Composants présentant un danger :

## 4 Premiers secours

Inhalation : Non spécifiquement concerné.

Contact avec la peau : Oter tout vêtement ou chaussure souillés. Laver à l'eau savonneuse.

En cas d'inflammation (rougeur, irritation, ..), consulter un médecin.

Montrer cette fiche au médecin. [\*]

Contact avec les yeux : Rincer à l'eau courante en maintenant les paupières bien écartées. (15 minutes au moins ).

Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.

Montrer cette fiche au médecin. [\*]

Ingestion : Ne JAMAIS tenter de faire vomir. Rincer la bouche à l'eau.

Récupérer les vêtements souillés dans un sac étanche pour décontamination ultérieure. Utiliser les équipements de protection appropriés pour traiter une personne contaminée.

Autres informations :

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Déconseillés : Aucun, à notre connaissance. En cas d'incendie à proximité, utiliser les agents d'extinction adaptés.

Dangers spécifiques : Combustible après évaporation de l'eau.

Pour plus d'informations, se reporter au §10: "Stabilité et Réactivité".

Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome.

- Appropriés : Mousse

Poudres

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur.

## 6 Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles

Equipement individuel:

- gants en PVC.

Lunettes de sécurité.

Pour plus d'informations, se reporter au § 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". [\*]

Arrêter la fuite. Redresser les emballages endommagés (fuite en haut) pour stopper l'écoulement du liquide. [\*]

Méthodes de nettoyage

: Ne pas déverser à l'égout et dans les rivières.

En cas d'épandage important, endiguer pour contenir l'écoulement.

- Nettoyage/décontamination : Décontamination et lavage des sols avec:

- un solvant approprié. (cf. : § 9)

Puis laver le sol à grande eau.

[\*]

- Récupération : Recueillir le produit dans un récipient de secours:

- convenablement étiqueté.

- bien fermé.

Conserver le produit récupéré pour élimination ultérieure.

- Neutralisation : Absorber le liquide non récupérable avec:

- du sable sec ou un absorbant sec inerte.

- Elimination : Faire incinérer les matières imprégnées en installation autorisée.

Précautions pour la protection de l'environnement

## 7 Manipulation et stockage

Mesures techniques : Ventilation.

STOCKAGE

Conseils d'utilisation : Respecter les conditions d'emploi (se référer à la notice technique).

Mesures techniques : Prendre toutes dispositions nécessaires pour éviter le rejet accidentel du produit dans les égouts et dans les cours d'eau, en cas de rupture des récipients ou des systèmes de transfert.

- Recommandées : Pour garantir la qualité et les propriétés du produit, conserver:

- le récipient bien fermé.

- à l'abri du gel.

- à une température ne dépassant pas 30 °C.

Stocker:

- uniquement dans le récipient d'origine. [\*]

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

## MANIPULATION

### Conditions de stockage

- A éviter : Possible développement d'une contamination bactérienne, en cas de stockage prolongé et/ou dans un récipient mal nettoyé ou non clos.

Matières incompatibles : Produits réagissant avec l'eau.

Oxydants puissants.

(Voir liste détaillée des matières incompatibles, au § 10: "Stabilité/Réactivité").

[\*]

Eviter la formation ou la diffusion de brouillards dans l'atmosphère. [\*]

Précautions à prendre :

Conditions d'emballage : - Conteneurs plastiques.

- Fûts plastiques.

- Fûts acier épikoté.

- Recommandés : Polyéthylène.

Aciers revêtus.

- Contre-indiqués : Métaux non revêtus.

Matériaux autres que ceux recommandés. [\*]

Matériaux d'emballage

## 8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Mesures d'ordre technique : Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

Equipements de protection individuelle

Fontaine oculaire.

Douches de sécurité.

Moyens collectifs d'urgence :

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité.

Gants de protection en PVC.

Gants de protection en nitrile

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail: autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

- Protection des mains :

En cas de formation de brouillard:

En cas de ventilation insuffisante:

Pendant les pulvérisations, porter:

Appareil de protection respiratoire filtrant anti-particules.

- Protection respiratoire :

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### ASPECT

- Etat physique : Liquide.

- Couleur : bleu

- Odeur : faible.

- pH : env. 7 (Produit tel quel).

- Ebullition : 100°C. (pour l'eau) [\*]

Caractéristiques d'inflammabilité  
visqueux.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

## Températures caractéristiques

- Figeage : 0°C (Début de figeage). (pour l'eau) [\*]

- Forme :

- Point d'éclair : Non applicable (liquide aqueux dont les composants organiques ont un point d'éclair > 100 °C) [\*]

Propriétés comburantes : D'après les données sur les composants n'est pas considéré comme comburant.(évaluation par relation structure-activité)

Pression de vapeur : 23 hPa, à 20°C. (eau)

Masse volumique : env. 990 kg/m<sup>3</sup> à 25°C.

## Solubilité

- dans l'eau : Dispersable.

Insoluble dans:

- solvants organiques usuels.

- dans les solvants organiques :

## 10 Stabilité et réactivité

### Réactions dangereuses

Stabilité : Stable à température ambiante.

- Matières à éviter : Réagit avec:

- matières/produits réagissant avec l'eau.

- oxydants puissants.

- alcalis et produits caustiques concentrés et chauds. [\*]

- Produits de décomposition dangereux

: Par combustion ou par décomposition thermique, libère (après évaporation de l'eau) :

(Oxydes de carbone - CO + CO<sub>2</sub>).

(Oxydes d'azote). [\*] silice amorphe

## 11 Informations toxicologiques

### Effets locaux

#### Toxicité aiguë

Peut provoquer une légère irritation de la peau, en cas de contact prolongé ou répété.

Non classé nocif par inhalation

Non classé nocif par contact avec la peau

Non classé nocif en cas d'ingestion (calcul par la méthode conventionnelle)

(Évaluation interne)

- Mutagénèse Données disponibles sur certains composants uniquement

Les tests réalisés sur les composants de la préparation n'ont pas

révélé de potentiel génotoxique.

#### Effets spécifiques

Non classé sensibilisant par contact avec la peau(calcul par la méthode conventionnelle)

(évaluation interne)

#### Sensibilisation :

Peut provoquer une irritation légère et passagère des muqueuses oculaires.

Non classé irritant pour la peau et les yeux

(calcul par la méthode conventionnelle) (évaluation interne)

## 12 Informations écologiques

### MOBILITE

### BIOACCUMULATION

Effets sur les organismes aquatiques : Polydiméthylsiloxane ;

N'est pas considéré comme : Nocif pour les organismes aquatiques. (Données bibliographiques).

### ECOTOXICITE

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

Compartiment cible du produit : Compartiment cible ultime du produit: EAU et SOL. [\*]  
BIODEGRADABILITE

- Biodégradabilité aérobie ultime Partie silicone : A considérer comme : Non biodégradable.  
(Données bibliographiques).

Facteur de bioconcentration : Partie silicone : A considérer comme : Non bioaccumulable.  
(Données bibliographiques).

[\*] N' est pas classé Dangereux pour l'environnement, selon les critères CE.  
(calcul par la méthode conventionnelle)

Informations complémentaires :

## 13 Considérations relatives à l'élimination

RESIDUS DU PRODUIT

Destruction/Élimination : Éliminer dans un centre autorisé de collecte des déchets.

Interdictions : Interdiction de rejet à l'égout et dans les rivières. [\*]

EMBALLAGES SOUILLES

Décontamination/nettoyage : Egouttage soigneux.

Rinçage à l'eau.

Destruction/élimination : Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site autorisé.

REMARQUE : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

## 14 Informations relatives au transport

REGLEMENTATIONS INTERNATIONALES

- Rail/route (RID/ADR) NON réglementé.

Voie maritime (OMI/IMDG) : NON réglementé.

Voie aérienne (OACI/IATA) : NON réglementé.

REMARQUE : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.

Mais, compte-tenu d'une évolution toujours possible des réglementations régissant le transport des matières dangereuses, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre agence commerciale.: Voies terrestres

## 15 Informations réglementaires

ETIQUETAGE

Réglementations CE :

- Identification du produit dangereux : Non concerné.

- Phrases R : Pas de phrase R.

Étiquetage obligatoire des préparations dangereuses

(Auto-classification): CONCERNE

- Phrases S : Pas de phrase S.

NOTE :

- Phrases complémentaires : Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les Professionnels.

Les informations réglementaires reprises dans cette section rappellent uniquement les principales prescriptions spécifiquement applicables au produit objet de la FDS.

L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence d'autres dispositions complétant ces prescriptions. Il est recommandé de se référer à toutes mesures ou dispositions, internationales, nationales ou locales pouvant s'appliquer.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Date/Révision: 10/07/2009 Annule et remplace version: 3.00 Version: 4 DIAMOND NET

## 16 Autres informations

Numéros d'enregistrement : Les polymères ne sont pas concernés par l'inventaire EINECS. Les monomères correspondants sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

Tous les autres composants de cette préparation sont inscrits dans l'inventaire EINECS.

Inscrit dans l'inventaire AICS.

Inscrit dans l'inventaire chinois

Inscrit dans l'inventaire coréen.

Inscrit dans l'inventaire philippin (PICCS)

Inscrit dans l'inventaire Néo-Zélandais (NZIoC)

[\*]

Phrases R du § 2 & 3 R 22 : Nocif en cas d'ingestion.

R 41: Risques de lésions oculaires graves.

:

\* Mise à jour : Cette fiche a été actualisée (voir date en haut de page). Les sous-titres et les textes, modifiés par rapport à la version antérieure, sont signalés par un astérisque (\*). Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les enseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît. L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.